



2024/25/03/04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 25 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre à seize heures, le vingt-cinq mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Président.

Etaient présents(es) : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, ULLIAC Morgane, LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, LE FUR Annick formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e) (es) excusé(e) (es) : GOUJARD Laurine, GUEGUEN Annick

Absent(e) (es) : KERSULEC Louis

Procuration(s) : GUEGUEN Annick à ROYANT Helen

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Jeannine LE GOFF a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 19/03/2024
Convocation affichée le : 19/03/2024
Nombre de Conseillers :
En exercice : 12
Présents : 9
Procuration (s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/04/2024
Publié ou notifié le 08/04/2024
Certifié exécutoire le 08/04/2024
A GOURIN, le 08/04/2024
Le Président,
Hervé LE FLOC'H

CCAS
de
Gourin

4- CCAS – BUDGET PRIMITIF DU CCAS 2024.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à délibérer sur le projet de budget primitif principal du CCAS 2024 dont le tableau des équilibres est repris ci-après :

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	93 605.82€	0€	93 605.82€
Recettes	93 605.82€	26 025.13€	119 630.95€

Le Conseil d'Administration, au moyen d'un vote à main levée, avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION », **ADOpte** le budget primitif du CCAS pour l'année 2024.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 25 mars 2024



Le Président,

Hervé LE FLOC'H.

La secrétaire de séance

Jeannine LE GOFF

